Mediator: pas d'impact sur les ventes de Servier

Compte Test - 2011-08-23 10:58:00 - Vu sur pharmacie.ma

PARIS - L'affaire du Mediator n'a pas eu d'impact sur les ventes du laboratoire Servier, a déclaré une porte-parole du groupe à l'Usine nouvelle, en indiquant que "l'entreprise est extrêmement solide".Interrogée sur un éventuel impact du scandale du Mediator sur les ventes, Lucy Vincent, directrice générale des affaires extérieures de Servier, répond "non, c'est une histoire assez franco-française"."Et même en France, nous sommes à la base une entreprise extrêmement sérieuse: nos molécules sont mises à l'épeuve tous les jours par les patients et les médecins", dit-elle dans une interview publiée sur le site de l'Usine nouvelle.Quant aux dommages que le groupe pourrait être amené à verser, Mme Vincent indique qu'"il faut attendre le procès avant de parler d'amendes éventuelles"."L'entreprise est extrêmement solide", assure-t-elle, soulignant que "quasi 90% de (ses) produits princeps (produits originaux du fabricant, ndlr) sont consommés à l'étranger" où Servier réalise "75% de (son) chiffre d'affaires".S'agissant de l'indemnisation des victimes, Servier n'a "pas de stratégie prédéfinie", indique Mme Vincent. "Il faut voir au cas par cas. Chaque cas est différent, nous allons répondre à chacun".Le Mediator, médicament destiné aux diabétiques en surpoids largement détourné comme coupe-faim, a été retiré du marché en novembre 2009 en raison des risques cardiaques encourus par les patients. Il serait responsable de 500 à 2.000 décès, selon les estimations.Mme Vincent affirme d'autre part qu'"il n'y a jamais eu d'escroquerie de la part du laboratoire concernant la nature du produit ou son utilisation", alors que le parquet a étendu en août son enquête à l'escroquerie au préjudice de la Sécurité sociale et des mutuelles.La directrice des affaires extérieures de Servier estime par ailleurs que dans l'affaire du Mediator, les choses auraient été différentes si le laboratoire avait été une entreprise cotée."C'est paradoxal, mais notre indépendance nous a rendus vulnérables", juge Mme Vincent. "Il n'y aurait pas pu avoir de conférence de presse de l'Afssaps (l'agence française du médicament, ndlr) pour une société cotée", affirme-t-elle."Nous n'avons jamais été contactés ni avant, ni après l'annonce de l'Afssaps du nombre de morts liés au médicament", ajoute-t-elle, jugeant "choquant que (les) informations (de Servier) n'aient jamais été prises en compte". (Source: AFP)